



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
COUR D'APPEL DE BORDEAUX
TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ANGOULEME

PERMANENCES DE CONCILIATION DE JUSTICE

CANTON CHARENTE NORD

1er TRIMESTRE 2022

- Janvier 2022

- Le jeudi 6 Janvier : Aigre (Mairie) 9h/12h
- Le jeudi 13 Janvier : Ruffec - Espace France services - 5 Bd des grands rocs 9h/12h
- Le jeudi 20 Janvier : Aigre (Mairie) 9h/12h
- Le Jeudi 27 Janvier : Ruffec - Espace France services - 5 Bd des grands rocs 9h/12h

- Février 2022

- Le jeudi 3 Février : Aigre (Mairie) 9h/12h
- Le jeudi 10 Février : Ruffec - Espace France services - 5 Bd des grands rocs 9h/12h
- Le jeudi 17 Février : Aigre (Mairie) 9h/12h
- Le jeudi 24 Février : : Ruffec - Espace France services - 5 Bd des grands rocs 9h/12h
-

- Mars 2022

- Le jeudi 3 Mars : Aigre (Mairie) 9h/12h
- Le jeudi 10 mars : Ruffec - Espace France services - 5 Bd des grands rocs 9h/12h
- Le jeudi 17 Mars : Aigre (Mairie) 9h/12h
- Le jeudi 24 Mars: Ruffec - Espace France services - 5 Bd des grands rocs 9h/12h

A compter du 3 janvier 2022, la permanence de RUFFEC se tiendra à l'espace France services ouvert par la communauté de communes Val de Charente

Les permanences de conciliation de justice sont accessibles uniquement sur rendez-vous en contactant le conciliateur de justice par téléphone

Alain TOMSIN
Conciliateur de justice
Canton Charente Nord
06 88 11 15 91
alaintomsin@orange.fr